



CLASSIQUES
GARNIER

HÜE (Denis), « Note sur l'établissement et la transcription des textes cités », *La Poésie palindromique à Rouen 1486-1550*, p. 14-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5330-4.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5330-4.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2002. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Note sur l'établissement et la transcription des textes cités

On a respecté ici les recommandations données par M. Roques dans la *Romania* (« règles pratiques pour l'édition de textes français et provençaux », *Romania*, t. LII, p. 243-49), en usage pour l'établissement des textes médiévaux.

On a systématiquement résolu les abréviations et distingué i et j, u et v ; seules les voyelles finales toniques reçoivent un accent. La graphie est pour le reste scrupuleusement respectée. La ponctuation est bien sûr de la responsabilité de l'éditeur, tout comme les majuscules en début de vers (l'usage est fluctuant dans les manuscrits) et celles qui soulignent l'emploi allégorique d'une notion abstraite.